# Informations générales

Email de contact : francois.ayma@haute-savoie.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 03 février 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération

Nom de la structure porteuse : Grand Annecy

Si protocole de préfiguration : date de signature : 09 juillet 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Nom: CA du Grand Annecy, nature: CA, SIREN: 200066793
* Préfet

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* Documents et cadres de financement sur les thématiques natures, environnement et eau
* Projets agro-environnementaux et climatiques
* Plans pastoraux territoriaux
* Conventions pour le logement des travailleurs saisonniers
* SCOT
* PCAET
* PLH
* PLUI
* Projet alimentaire territorial
* OPAH
* PAPI
* SPPEH

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de mixite sociale d’Epagny-Metz-Tessy et de Poisy
* Contrats ADEME
* Convention d’appui à la lutte contre la pauvreté et l’accès à l’emploi
* Plan Départemental d’Action pour le Logement et l’Hébergement des Personnes Défavorisées
* Convention “service comptables et financiers”
* PIG
* Convention globale CAF
* Contrat de transition écologique

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Petits villes de demain
* Territoires d’industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Maîtriser nos consommations d’énergie
* Encourager les alternatives à la voiture individuelle
* Préserver et valoriser les ressources du territoire - Soutenir et valoriser notre agriculture
* Réduire la production de déchets et favoriser le réemploi
* Mettre en place une stratégie d’adaptation au changement climatique
* Biodiversités et espaces naturels
* Hébergement
* Prévention de la perte d’autonomie et soutien des proches
* Lutte contre l’isolement
* Accès aux soins
* Développement des outils numériques
* Accompagner les professionnels
* Renouer avec la jeunesse
* Aménager les infrastructures d’accueil des gens du voyage
* Accélérer la transition écologique des entreprises
* Accompagner et soutenir tous les acteurs
* Vers un tourisme plus durable
* Favoriser l’implantation et le développement des entreprises
* Soutenir l’innovation, la recherche et l’enseignement supérieur
* Associer une grande diversité de citoyens aux décisions
* Accorder du temps, des moyens et de la méthode aux démarches de participation citoyenne
* Faire vivre et dynamiser le dialogue avec les deux instances participatives de l’agglomération
* Coopérer avec les communes du Grand Annecy

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : NC

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Opération de requalification (friches…)
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion des risques (inondations…)
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Emploi et Insertion
* Ecologie industrielle et économie collaborative
* Tourisme durable
* Economie, production et consommation durable
* Commerce, artisanat de proximité
* Efficacité énergétique
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Transports en commun
* Loisirs
* Education
* Santé et soins
* Usages et inclusion numériques
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 183

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 192

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Savoie
* 1ère VP du Grand Annecy à la relocalisation de l’économie et aux relations extérieures
* Le VP du Grand Annecy à la qualité de l’air, la transition écologique et énergétique
* Le VP du Grand Annecy aux finances
* Le Président de la CCI ou son représentant
* Le Président de la CMA ou son représentant
* Le directeur de la DDT ou son représentant
* Le Président de la CAF ou son représentant
* Nom: CA du Grand Annecy, nature: CA, SIREN: 200066793
* Nom: Haute-Savoie, nature: departement, SIREN: 74
* Nom: Auvergne-Rhône-Alpes, nature: region, SIREN: 84
* CCI
* Chambre des Métiers

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Comité des partenaires et Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 2

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : Conseil de développement du Grand Annecy, Les fillières d’excellence, Les services de l’Etat en Haute-Savoie, ASTERS, Fédérations professionnellles, BPIFrance, CEREMA, SYANE, Pôle Emploi, ANAH, ADEME, Agence de l’eau, Natura2000, et Banque des Territoires

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : NC

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : NC

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : Agence technique départementale

Mobilisation d’une ingénierie externe : NON

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 700 000€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€